

BULLETIN MUNICIPAL

COMMUNE DE VOGÜÉ

L'édito municipal

Le 15 mars 2020, vous avez décidé d'élire une nouvelle équipe municipale et choisi de nous faire confiance. Pour cela nous vous en sommes reconnaissants. Cette fierté a vite laissé place au souhait de bien faire, et la crise sanitaire n'a pas permis une prise de fonction dans les meilleures conditions. Mais l'essentiel était ailleurs, l'engagement d'être élu est un challenge au bénéfice de sa commune.

Cette élection est une responsabilité exaltante, qui impose également une certaine humilité. Notre équipe dynamique se veut être celle du changement, les élus de la majorité souhaitent *s'engager ensemble pour Vogüé*. Nous sommes avant tout des citoyens, avec des compétences et des expériences variées, au service de Vogüé pour les six prochaines années. L'équipe d'aujourd'hui se veut être disponible, accessible et proche de vous. En ce sens depuis le 4 Juillet, nous avons mis en place les permanences des adjoints à la mairie, elles sont ouvertes à l'ensemble de la population. De plus, une réunion publique se tiendra d'ici la fin de l'année pour vous présenter les projets et l'avancement de notre travail. Cette proximité nous tient à cœur, et lors de ces échanges vous serez écoutés et entendus.

Après cette période de crise sanitaire sans précédent, nous tenons à remercier les services de la Mairie, les commerçants, les professionnels de santé et toutes les personnes qui ont su faire preuve de solidarité et d'entraide dans notre village. En espérant que le plus dur soit derrière nous.

En ce début du mois de juillet, la saison estivale a déjà débuté sur notre territoire. Nous espérons que notre beau village continuera d'attirer encore beaucoup de touristes et de curieux prêts à découvrir notre commune, son patrimoine et ses trésors cachés.

Avec tout notre engagement, bien à vous,

Le Maire Antoine Alberti et l'équipe municipale



70 ans de mariage !

Le 11 juin, la Mairie a tenu à souhaiter un bon anniversaire de mariage à Renée et Paul Chastagner.

Ils se sont dit « Oui » le 10 Juin 1950 !



Paul Chastagner a été conseiller municipal de 1953 à 1965, puis Maire du village de 1965 à 1983, et à nouveau conseiller de 1983 à 1989. Il nous a avoué lors de notre visite « Avoir été Maire de mon village m'a beaucoup apporté. Savoir respecter les personnes pour être soi-même respecté, cela a été pour moi un moment de vie intense ».

Renée a été femme au foyer puis conjoint collaborateur de l'exploitation agricole de son mari. Ils ont deux enfants

Philippe et Sophie, 6 petits-enfants et 1 arrière-petit-fils depuis le mois de mars.

Nous souhaitons à Renée et Paul, encore de belles années dans le bonheur, la joie, et la santé !

État Civil 2020

Naissances

Julia MARTINS, née le 28/01; Valentin ABEILLON, né le 05/02;

Matéo GAMBA, né le 05/03; Alyah ABDESSELAM MESLAND, née le 16/04;

Gabin SUCHET, né le 08/07

Mariage

Chloé BATARD et Vincent CHARDES, le 14/03

PACS

Michel COMTE et Stéphane MAZOYER, le 25/02

Décès

Jean-François DESNEUX, le 31/01; Marie GUENIN, le 04/04; André THIBON, le 14/04;

Serge PENISSARD, le 06/07 ; Jean-Philippe LE GOFF, le 12/07



C'est avec une grande tristesse que nous apprenons la disparition de Serge PENISSARD dit « Le Pép ».

Durant 37 ans, employé communal aux services techniques, en retraite depuis décembre 2017, il a consacré une grande partie de sa vie professionnelle au service de la commune de Vogüé et de ses habitants.

Élections municipales et communautaires 15/03/2020

Le 15 mars, 484 électeurs sont venus voter à la salle des fêtes, aménagée dans le respect des règles sanitaires liées au Covid-19, sur un total de 748 inscrits, soit une participation de 64,7%.

La liste Ensemble pour Vogüé menée par Antoine ALBERTI a été élue à 251 voix contre 220 voix pour la liste Vogüé en vogue menée par Geneviève LAURENT. Nombre total de suffrages exprimés : 471, nombre de votes blancs : 9, et nombre de bulletins et enveloppes annulés : 4.

Vous trouverez en pages suivantes le tableau du Conseil Municipal, la liste des commissions communales et celle des délégations.

Reconnaissance en état de catastrophe naturelle pour sécheresse et ré-hydratation des sols 2019

Notre commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle pour le phénomène sécheresse et ré-hydratation des sols 2019.

Les personnes impactées disposaient de 10 jours pour informer leur assurance de la parution de l'arrêté de catastrophe naturelle au Journal Officiel, le vendredi 12 juin 2020. Il s'agissait de l'arrêté du 29 avril 2020, NOR: INTE2010312A.

En revanche, notre commune n'a pas été reconnue en état de catastrophe naturelle pour le phénomène séisme du 11 novembre 2019 (cf arrêté du 28 avril 2020 paru au Journal Officiel le vendredi 12 juin 2020).

Sens unique et occupation du domaine public

Le sens unique dans le village a été mis en place en coordination avec le service des Routes du Département à partir du mardi 9 juin et jusqu'au lundi 5 octobre inclus.

Face à l'épidémie de la Covid-19, des mesures exceptionnelles de confinement et de fermetures d'activités économiques ont été mises en place par le Gouvernement. Ainsi, les commerces, les bars et les restaurants n'ont pas pu ouvrir pendant de longs mois et doivent faire face à des difficultés financières.

Dans ce contexte, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité l'exonération de la taxe d'occupation du domaine public pour les commerçants et restaurateurs pour l'année 2020.



Antoine ALBERTI, Maire



**Pierre BELLANGER
1^{er} adjoint**



**Jocelyne CHARRON
2^{ième} adjointe**



**Dominique CHARRON
3^{ième} adjoint**



**Corinne GUILLEMIN
4^{ième} adjointe**



**Agnès FAURITTE
Conseillère
municipale**



**Michel MINICHINO
Conseiller municipal**



**Valérie BRIAND
Conseillère municipale**



**Frédérique CHEVALIER
Conseillère municipale**



**Gaël EPISSE
Conseiller municipal**



**Pierre-Denis
TOURETTE
Conseiller municipal**



**Amandine BUISSON
Conseillère municipale**

**Liste d'opposition
« Vogüé en Vogue »:**



**Michel ALAZARD
Conseiller municipal**



**Geneviève LAURENT
Conseillère municipale**



**Didier ROBERT
Conseiller municipal**

Présentation des Commissions Communales

COMMISSIONS COMMUNALES	RESPONSABLE	MEMBRES
FINANCES	Antoine ALBERTI	Pierre BELLANGER Amandine BUISSON Dominique CHARRON Pierre-Denis TOURETTE
URBANISME / DEVELOPPEMENT AGRICOLE	Pierre-Denis TOURETTE	Antoine ALBERTI Gaël EPISSE Michel MINICHINO
VOIRIE	Michel MINICHINO	Antoine ALBERTI Amandine BUISSON Pierre-Denis TOURETTE
COMMUNICATION	Amandine BUISSON	Pierre BELLANGER Valérie BRIAND Frédérique CHEVALIER Michel MINICHINO
CULTURE/ FESTIVITÉS / ASSOCIATIONS	Corinne GUILLEMIN	Pierre BELLANGER Valérie BRIAND Amandine BUISSON Frédérique CHEVALIER Agnès FAURITTE Michel MINICHINO
ENVIRONNEMENT / ORDURES MENAGERES	Pierre BELLANGER	Jocelyne CHARRON Gaël EPISSE
SOCIAL	Jocelyne CHARRON	Valérie BRIAND Amandine BUISSON Agnès FAURITTE Corinne GUILLEMIN Michel MINICHINO
ECOLE / PETITE ENFANCE / JEUNESSE	Gaël EPISSE	Valérie BRIAND Frédérique CHEVALIER Corinne GUILLEMIN Pierre-Denis TOURETTE
PATRIMOINE	Dominique CHARRON	Pierre BELLANGER Valérie BRIAND Jocelyne CHARRON Frédérique CHEVALIER Agnès FAURITTE Michel MINICHINO

Les Délégations

STRUCTURES	REPRESENTANTS
CONSEIL D'ÉCOLE	Valérie BRIAND Frédérique CHEVALIER
SIVOM OLIVIER DE SERRES	<u>Titulaires :</u> Antoine ALBERTI Gaël EPISSE <u>Suppléants :</u> Pierre BELLANGER Dominique CHARRON
SIVU ASSAINISSEMENT	Antoine ALBERTI Pierre BELLANGER
COMMISSION D'APPEL D'OFFRES	<u>Titulaires :</u> Pierre BELLANGER Dominique CHARRON Michel MINICHINO <u>Suppléants :</u> Amandine BUISSON Jocelyne CHARRON Pierre-Denis TOURETTE
COMITÉ DE JUMELAGE	Jocelyne CHARRON Corinne GUILLEMIN
BIBLIOTHEQUE	Jocelyne CHARRON Agnès FAURITTE
COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES	Jocelyne CHARRON Dominique CHARRON Corinne GUILLEMIN Michel ALAZARD Geneviève LAURENT

Cérémonie de commémoration du 8 mai



Une cérémonie bien particulière en cette période de confinement, mais nécessaire pour le devoir de mémoire de la fin de la Seconde guerre mondiale.

Dans le respect des directives nationales contre la propagation du Covid-19, la cérémonie, en format

restreint, n'était pas ouverte au public. Il a été effectué un dépôt de gerbe au Monument aux Morts et lecture a été faite du message du Président de la République.

« Productions d'élèves » au château

La découverte des œuvres «Productions d'élèves» a connu un très grand succès, une belle exposition de tableaux et d'œuvres créatives de jeunes ardéchois allant de la maternelle au collège.

Il y a eu un vernissage le 12 mars 2020, puis l'exposition a été interrompue pour cause de confinement. Mme Catherine FROMONT, Présidente de Vivante Ardèche, leur a donné la possibilité de revenir exposer du 11 au 14 juin, ce qui a ravi les jeunes artistes.

Les visiteurs ont été très nombreux et ils ont bien respecté les consignes sanitaires.

Un grand merci aux jeunes talents et à leurs enseignantes et enseignants pour la qualité artistique mise en valeur dans les salles du château de Vogüé.



Rencontres de l'équipe municipale

Jeudi 2 juillet, l'équipe municipale a rencontré Monsieur François JACQUART, Conseiller Régional, qui travaille sur les thématiques suivantes :

- Environnement, développement durable et énergie
- Transports, aménagement du territoire et infrastructures



Vendredi 3 juillet, à l'occasion de leur tournée sur leur canton, Laurent UGHETTO, Président du Département et Laurence ALLEFRESDE, Vice-Présidente déléguée à la Jeunesse, à la Vie Associative et au Devoir de Mémoire ont pu échanger avec l'équipe municipale autour des thématiques concernant les collectivités et leurs administrés.

Permanences des Adjoints

Les Adjoints tiennent des permanences en Mairie aux dates et horaires suivants :

- Samedi 4 juillet de 10h à 12h
- Samedi 18 juillet de 10h à 12h
- Samedi 1^{er} août de 10h à 12h
- Samedi 22 août de 10h à 12h

Le point sur les commerces et sur les travaux...

COMMERCES

Après cette période lourde, tant d'angoisses que d'incertitudes, la Municipalité est heureuse de savoir que tous nos commerces sont aujourd'hui dans la possibilité de rester ouverts pour certains et de pouvoir reprendre leur activité pour les autres.

Nous remercions particulièrement les commerces alimentaires et de première nécessité qui sont restés ouverts pendant le confinement pour les habitants de Vogüé.

Vous avez tous eu le bon sens de préférer le commerce local et vous pouvez en être fiers. Aujourd'hui nous espérons que vous allez continuer à penser à nos commerçants et maintenir cette fraternité locale qui est très noble de sens.

TRAVAUX

Notre équipe se met en place en créant une cohésion de travail avec les agents municipaux.

Nous avons commencé par faire le tour des priorités : nettoyage et entretien. Un certain retard dans le planning ne sera pas rattrapé, cependant nous avons demandé aux agents techniques municipaux, Julien et Jordan, de planter quelques fleurs au village et à la Gare.



Pendant le confinement, ils ont mis en place des nouveaux bancs devant l'école. Ils ont également repris tous les bancs de la commune pour les rafraîchir (décapage et peinture). Ils ont préparé une barrière supplémentaire pour la sécurité des clients devant la boucherie Julien à La Gare. Une barrière située devant les restaurants « L'esparat » et « Le temps danse » a également été reprise dans la Grand rue car elle n'était pas aux normes.

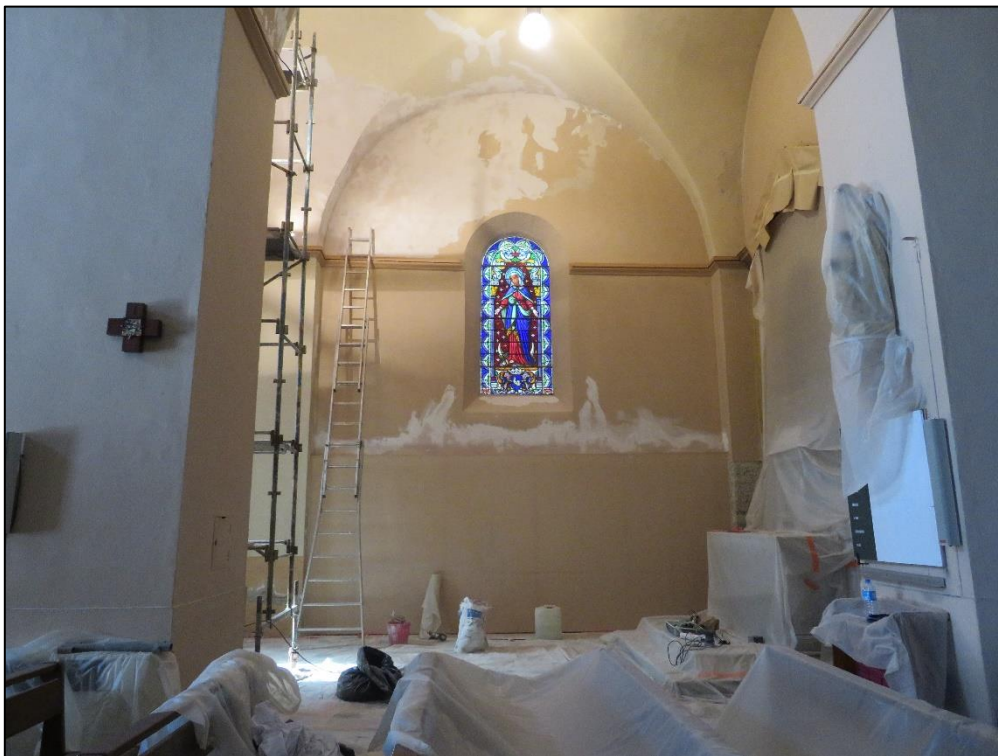
Si le nettoyage du village est la priorité pour nos commerces saisonniers, les employés n'en oublieront pas moins la Gare, Sougeyrol, Bastide, les Brugières, la montée des carriers, les Granges, Banne et le chemin de Lanas.

Les travaux de l'espace intergénérationnel sont en cours d'achèvement.

En ce qui concerne la création d'un cheminement piétonnier sur la Route des Falaises, les travaux ont été reportés étant donné la longue période de confinement liée à l'épidémie de Covid-19. Une réunion aura lieu en septembre afin de déterminer la date de début de chantier. Le marché public de travaux a été confié à l'entreprise COLAS pour un montant de 63.233,75€ HT. Le Département de l'Ardèche a attribué à la Commune une subvention de 40.000,00€.

Au hameau de Banne un projet de réfection des voies est prévu avec de l'enrobé. Une reprise des réseaux d'eau potable et des eaux usées du SIVOM est en projet avec une enveloppe de 76.000,00€ qui a déjà été accordée.

A l'église, des travaux de peinture, pris en charge par la compagnie d'assurance de la commune à la suite d'un dégât des eaux, ont été réalisés. Le résultat est très satisfaisant.



Enfin, les travaux d'éclairage du tunnel de la voie verte sont terminés, pour le plus grand plaisir des piétons et des cyclistes.

École Volamau

Réouverture de l'école suite au déconfinement :

Le lundi 25 mai l'école de VOGUE rouvrait ses portes de façon progressive : GS, CP et CM2.

Le jeudi 28 mai les autres classes (sauf la maternelle) accueillait leurs élèves : CE1, CE2 et CM1.

Le mardi 2 juin, au volontariat des parents et dans un nombre limité de places, les enfants du personnel prioritaire étaient accueillis à plein temps, les autres enfants à mi-temps.

Le lundi 22 juin, les PS et MS, pouvaient intégrer l'école. Au total 90 % des élèves avaient regagné leur classe.



Lors du conseil d'école du 30 juin 2020, c'est avec une immense émotion et une très grande sincérité que Mme La Directrice, Estelle JOUFFRE, a remercié son équipe pédagogique et éducative, les élus des trois municipalités ainsi que le SIGRP. Ils se sont investis et ont su, malgré cette crise sanitaire unique, mettre en place une réouverture progressive, avec le respect des consignes sanitaires, dans des conditions strictes et optimales (commande de matériel et de produits selon les

recommandations des protocoles, réaménagement des classes avec la distance sociale adaptée, gestion des repas (pique-nique), ramassage scolaire).

Mme JOUFFRE confie : « Cela fait plaisir de retrouver les enfants, ils ont su s'adapter, ils ont « joué le jeu », ils ont pu et su retrouver un lien social important, tout en respectant les protocoles. »

Nous leur souhaitons à tous et à toutes de très bonnes vacances d'été bien méritées.

Messages des associations...



Association Comité de Jumelage Vogüé-Heyd (Belgique)

En raison du confinement et des mesures sanitaires en vigueur, la rencontre de nos villages jumelés n'a pas eu lieu en avril dernier. Le voyage est reporté en 2021 !

Nous restons actifs et nous vous proposons cet été :

- Un concours de pétanque le mardi 21 juillet à Vogüé gare
- Une brocante le dimanche 2 août sur l'allée du Château

Inscriptions au 06.30.76.50.41.

Vous pouvez joindre les co-Présidents Aurélie CHANIOL et Renaud OZIL par mail à voqueheydjumelage@gmail.com.

Association des Aînés Ruraux : Le Club Laï Tourneren

L'assemblée générale du club Laï Tourneren s'est tenue le dimanche 12 janvier 2020 au Domaine Lou Capitelle et a officialisé le départ de Yvette Aubret du poste de Présidente du club. Au nom de tous, nous la remercions pour les quelques années qu'elle a bien voulu consacrer, accompagnée de Gérard, son époux, à la bonne marche du club.

Une nouvelle équipe s'est engagée afin que le club perdure, ce club si important pour certains d'entre vous et aussi en souvenir des anciens qui se sont employés à le faire vivre jusqu'à aujourd'hui.

Le Conseil d'administration du lundi 13 janvier 2020 a élu :

Présidente : Peyrin Régine Tel: 06 49 19 86 66

Secrétaire : Dajoux Ginette Tel: 06 76 34 06 22

Secrétaire -adj : Mazet Dany Tel: 06 09 46 40 29

Trésorier : Dajoux Gérard Tel: 06 71 46 40 60

Trésorière - adj : Imbert Simone Tel: 04 75 35 18 22

Membres du Conseil d'administration :

Briand Suzanne, Chalmeton Paul, Helly Annie, Ozil Yolande, Backer Odile, Détré Laurette, Eyraud Pierre-Marie.

Tous les mardis de 14 h à 18 h --> Réunions hebdomadaires du club : Tarot, belotte, coinche, rami, jeux triominos, scrabble etc... avec petit goûter et discussions diverses sur les actualités du moment.

Il a été décidé de proposer des activités **le jeudi de 14 h à 16 h.**

- **Atelier" Moments de vie"** animé par Ginette Dajoux

Il s'agit de partager ses souvenirs, de recueillir les paroles des anciens sur une thématique choisie. La première qui a eu lieu le 20 Février avait pour thème l'école. Raconter l'école de son enfance, les anecdotes tout ce qui faisait notre vie d'écolier. Les paroles recueillies ont été enregistrées puis traduites en textes afin de conserver la mémoire de ces moments de vie.

- **Atelier créatif interclubs** --> Se réunir avec les membres des clubs environnants pour des créations manuelles.

Comment plier les serviettes en tissu et en papier pour une belle table a été le premier atelier proposé, animé par Dina Bertrand

- **Atelier Apprentissage de jeux de cartes** avec Laurette Détré.

Mais hélas, un maudit virus a stoppé net toutes ces activités....et nous avons dû fermer le club et respecter les consignes sanitaires.

Nous espérons que nous pourrons reprendre nos réunions au mois de septembre.

Nous sommes preneurs de nouvelles idées, de nouvelles animations, n'hésitez pas à nous rejoindre, nous vous accueillerons avec le plus grand plaisir.

La Présidente: Régine Peyrin

L'Amicale Laïque

L'association reprendra ses activités à la rentrée de l'année scolaire au mois de septembre.

Vous pouvez joindre la Présidente Caroline MARTIN par mail à amicalelaiquevolamau@hotmail.com

Association Le Couvige de Saint-Cerice

Nous avons recommencé nos rencontres depuis le 2 juin, mais cette année exceptionnellement, notre local ne sera pas ouvert au public.

Si les conditions sanitaires le permettent, le traditionnel Salon Gourmand organisé par notre association à la salle des fêtes se déroulera le week-end du 21 et 22 novembre 2020.

La Présidente, Michelle Imbert (adresse mail : lecouvigest.cerice@orange.fr)

Association les Folklos



Comme tous, notre troupe a été mise en confinement et n'a pas donc pu respecter ses engagements auprès des Ehpad.

Nous en étions désolés mais la santé avant tout !!!

Evidemment avec l'été nous ne pouvons pas reprendre nos répétitions mais nous avons quand même pu conclure notre année lors d'une soirée sympathique de retrouvailles chez l'une de nos « artistes »

Pour la rentrée, nous avons décidé d'avancer la date de notre reprise au 08 septembre 2020 en espérant que les représentations pourront reprendre. Sinon ce n'est pas grave... Nous avons toujours un nouveau thème spectacle à préparer et surtout nous aurons tellement de plaisir de nous retrouver...

Nouveaux danseurs hommes si l'aventure des Folklos vous tente, c'est volontiers que nous vous accueillerons !

La Présidente, Mireille Alazard-Dupuis (adresse mail : alazardmich@aol.com)

Association Les Rayols

La bibliothèque est ouverte tout l'été, chaque dimanche de 10h à 12h.

Vous pouvez joindre la Présidente Mireille GRANIER par mail à bibliotheque-voque@orange.fr.

Association Sauvons le petit patrimoine

Bonjour à tous,

Les circonstances exceptionnelles de notre pays face au Covid nous ont obligés à suspendre nos activités. L'association a cependant laissé ses outils pour sortir tissus, aiguilles et machines à coudre pour la confection de masques pour les Vogüéens et les adhérents. Remercions nos cousettes Odile, Solange, Françoise, Martine et tous les bénévoles qui se sont proposés spontanément.

L'association ne s'endort pas pour autant et attend le feu vert des autorités pour reprendre pleinement ses activités. Depuis quelques semaines les bénévoles se sont retrouvés pour le nettoyage de la carrière ainsi que de chemins communaux et la sécurisation du Moulin pour l'été.



Pour cet été, nous vous invitons à vous rendre à la Chapelle dite Gleyzette (au-dessus du château) pour l'exposition annuelle sur le thème «L'eau et les plantes». Un partenariat avec l'EPTB du bassin versant de l'Ardèche basé à Vogüé, a mis à disposition des panneaux explicatifs. Le montage de l'exposition a été réalisé par nos adhérents et la créativité de chacun a pu s'exprimer; plantes aromatiques; objets; ruche très ancienne prêtée par l'apiculteur de Vogüé Monsieur Lunel et pour nos

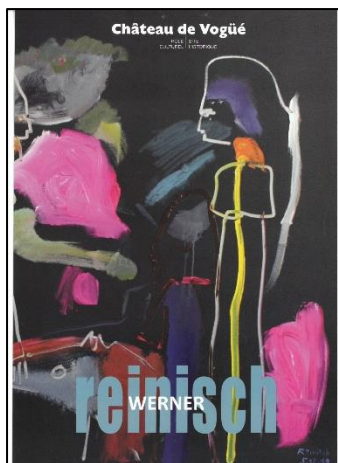
gourmets cahier de recettes à bases de plantes. Bravo à tous pour cette nouvelle exposition et venez nombreux la voir mais aussi le sentir.

L'Assemblée générale de l'association est prévue le mardi 29 septembre à 18h à la salle polyvalente. Vous êtes tous les bienvenus! L'association Sauvons le petit Patrimoine est à votre écoute et déplore une incompréhension sur nos actions. Nous avons constaté quelques petites dégradations à la Gleyzette. Nous sommes tout à fait prêts à rencontrer les personnes qui ont mis tant d'énergie à déplacer le banc en pierre et nous les invitons à nous rejoindre car nous avons besoin de bras pour nous aider. Contactez-nous. En attendant la suite au prochain bulletin municipal.

Merci à toutes et à tous.

La Présidente, Muriel Ricard (adresse mail : gleyzette07@gmail.com)

Du côté du Château et de l'association Vivante Ardèche



Après le confinement, le Château a ré-ouvert ses portes le 20 juin avec l'exposition "Werner Reinisch Une Vie Une Oeuvre".

Du 1er juillet au 19 septembre, ouverture tous les jours de 10h à 13h et 15h à 19h.

Du 21 septembre au 1er novembre, tous les jours sauf le mardi (tous les jours pendant les vacances scolaires des zones A, B et C) de 10h à 13h et de 14h à 18h.

Voici les dates des prochaines manifestations organisées par l'association au Château :

- 29 août : Concert de jazz au jardin suspendu
- 22 septembre : Assemblée générale de Vivante Ardèche et hommage à Werner Reinisch
- Du 11 au 15 novembre : Biennale des métiers d'art

Pour plus de renseignements, nous vous invitons à consulter le site internet du Château (<https://www.chateaudevogue.net>). Vous pouvez également contacter la Présidente de Vivante Ardèche, Catherine FROMONT par mail à chateau@chateaudevogue.net.

Association Vogüé Gym

Les cours de gym reprendront le 14 septembre 2020 à la salle des fêtes.

Les horaires restent inchangés :

- Cours du soir avec Stéphanie Toulouze le lundi de 20h à 21h et le mercredi de 18h45 à 19h45
- Cours du matin avec Marieke Muel le mercredi de 10h à 11h et le vendredi de 10h à 11h

La Présidente, Allison CHASTAGNER (adresse mail : voquegym@hotmail.fr)

Environnement

L'AMBROISIE

Elle a de nouveau fait son apparition sur les bords de l'Ardèche avant de prendre sa croissance végétative en Juillet et émettre son pollen très allergisant en Août. Rappelons que c'est l'affaire de chacun et chacune de détruire cette plante (l'arrachage est la meilleure solution mais avant la floraison et la formation des graines), et des arrêtés préfectoraux spécifiques à l'ambrosie vont être publiés dans certains départements, précisant l'obligation qu'ont les propriétaires, voir les locataires de nettoyer et entretenir tous les espaces où pousse l'ambrosie au risque que leur soit facturé les travaux de nettoyage.

On peut signaler sa présence aux instances municipales par l'application smartphone « SIGNALEMENT AMBROISIE ».

Un dossier sur cette plante est à votre disposition sur le site de la mairie <https://www.mairie-vogue.com>, rubrique ENVIRONNEMENT

LE MOUSTIQUE TIGRE

Il s'étend en Ardèche depuis plusieurs années et maintenant dans toute la France, même dans la capitale. Il est désormais présent dans 58 départements (51 fin 2019) et peut transmettre la dengue, le chikungunya ou le sika. Il a fait l'objet récemment de nombreux articles dans la presse locale. Des gestes simples permettent d'éviter le développement des larves : il faut éviter à tout prix des endroits où l'eau peut stagner : coupelles de jardin, réserves d'eau (calfeutrer par un tissu à petites mailles l'arrivée et le dégorgeoir ++), caniveaux, pots de fleurs des cimetières, pneus, objets divers abandonnés dans un coin mais pouvant garder de l'eau ...

Vous trouverez sur le site de la municipalité le bilan 2017 du moustique tigre en Auvergne Rhône Alpes, (C'est inquiétant) et les dernières cartes de sa localisation nationale.

LE FRELON ASIATIQUE

Il est chez nous. Deux nids détruits dans le village il y a deux ans dont un dans une embrasure de maison. Alors surveillance.

Les biologistes l'appellent «vespa velutina nigrithorax». Plus connu sous le nom de «frelon asiatique», cet insecte, originaire d'Asie, est apparu en France il y a une quinzaine d'années. Présent désormais dans la quasi-totalité des départements, il s'attaque avant tout aux vergers et aux abeilles, qui constituent sa nourriture préférée. Le frelon asiatique est très facile à reconnaître car c'est la seule guêpe en Europe à posséder une couleur aussi foncée. Vespa velutina est à dominante noire, avec une large bande orange sur l'abdomen et un liseré jaune sur le premier segment. Sa tête vue de face est orange et ses pattes sont jaunes aux extrémités. Il mesure entre 17 et 32 mm.

Un dossier sur ce frelon est à votre disposition sur le site de la mairie <https://www.mairie-vogue.com>, rubrique ENVIRONNEMENT

OFFRE COMPOSTEUR DU SIDOMSA

Vous avez désormais la possibilité de commander un composteur directement via le site internet du SIDOMSA.

Celui-ci est réalisé en douglas d'Ardèche et fabriqué au CAT de Lalevade (07). Le composteur vous sera remis démonté avec un bioseau (seau de stockage des biodéchets de la cuisine) et un guide du compostage, au prix de 35€.

Le formulaire de réservation d'un composteur est disponible en ligne :

<https://composteur.sidomsa.net/>



Nous vous rappelons qu'un composteur public situé au point d'apport volontaire de La Cave est entretenu bénévolement par Mme Mercedes GUEVARA.

**GORGES DE
L'ARDÈCHE**
L'INTERCO

Service Enfance Jeunesse

Le service Enfance Jeunesse de la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche, qui regroupe 20 communes, propose aux familles du territoire un accueil de loisirs périscolaire (avant, pendant et après l'école ainsi que le mercredi) et extrascolaire. Il gère en régie 2 crèches (Vogüé et Vallon), une mini-crèche (Orgnac l'Aven) et une partie du fonctionnement de la crèche associative de Ruoms.

Pour les vacances d'été, du 6 juillet au 21 août 2020, un service de centre de loisirs est prévu pour les enfants de 3 à 12 ans de 7h30 à 18h30.

Les permanences pour les inscriptions au centre de loisirs ont déjà eu lieu au mois de juin mais vous pouvez joindre le Service Enfance et Jeunesse pour savoir s'il reste des places au **04.75.37.36.15**

Tribune libre

Le Mot de « Vogüé en Vogue » (liste d'opposition)

Les élus « Ensemble pour Vogüé » ont accepté de nous laisser un espace dans le bulletin municipal. Nous en profitons pour remercier les électrices et les électeurs qui nous ont soutenu et accordé leur confiance lors des dernières élections municipales. Nous sommes donc 3 élus de l'opposition à siéger au sein du nouveau conseil de 15 élus.

Au conseil du 8 juin, nous avons été surpris, même si c'est un droit, mais pas une obligation...que lors de ce premier conseil, sans avoir fait une prospective budgétaire, les indemnités des élus ont été prises au maximum pour un global brut de 66 015,12€, ce qui représente pour le maire 32 488.08€, le 1er adjoint 10 256.64€ et les 3 autres adjoints 23 270.40€, par an. Lors de la précédente mandature les indemnités maire et adjoints étaient de 34 070.88€ soit une augmentation conséquente (c'est par exemple l'équivalence de 20% de hausse de la taxe du foncier bâti, un remboursement d'emprunt de plus de 400 000€ ou un bon nombre d'actions qui auraient pu être utiles pour l'intérêt général des Vogüéens). Dans la conjoncture actuelle, il nous semblait que cette augmentation aurait pu être moindre et/ou différée dans le temps. Ont aussi été désignés lors de cette séance les membres des différentes commissions. Il nous a été proposé de participer à ces commissions mais pour chaque commission, les élus majoritaires avaient déjà désigné la ou le responsable de chaque commission et les différents membres. Nous aurions souhaité être présents, impérativement, comme Sandy Domengé souhaitait continuer à siéger au SIGRP, cela n'a pas été possible, les élus de la majorité ayant voté contre (12 voix contre, 3 pour : les nôtres). Nous avons donc fait le choix de ne pas siéger dans les autres commissions.

À ce jour, Sandy Domengé a présenté sa démission de conseillère municipale. En effet, elle ne se reconnaît plus dans ce conseil, les valeurs portées ne sont pas les siennes, et ne peut pas continuer ainsi.

Nous remercions très sincèrement Sandy pour la qualité de son travail, sa disponibilité et son investissement pour l'école Volamau durant tout son mandat.

Nous allons essayer de faire entendre nos 3 voix de l'opposition, chaque fois que nous le jugerons nécessaire, afin que les presque un Vogüéen sur deux, qui nous ont fait confiance ne soient pas laissés pour compte.

La liste de la majorité appliquera son droit de réponse aux éléments avancés par la liste de l'opposition lors de la prochaine édition du bulletin municipal.

Une erreur est à relever : le montant indiqué des indemnités de l'ancienne mandature ne prend pas en compte les charges patronales. Celles-ci ont bien été appliquées pour le montant concernant la nouvelle municipalité.

COORDONNÉES PRATIQUES

Administration

Horaires du secrétariat de mairie :

Lundi : 10h – 12h / 13h30 – 16h30

Mardi : 10h – 12h / 13h30 – 16h30

Mercredi : 10h – 12h

Jeudi : 13h30 – 16h30

Vendredi : 10h – 12h / 13h30 – 16h30

Tel : 04.75.37.72.48

Mail : mairie.vogue@wanadoo.fr

Site internet : mairie-vogue.com

Services

Bureau de poste :

52 Grand Rue

Tel : 04.75.37.70.62

Du Lundi au Vendredi : 9h45 – 12h45

Office de tourisme :

04.28.91.24.10

pontdarc-ardeche.fr

Bibliothèque Municipale :

1 place de Heyd, Vogüé Gare

Tel : 04.75.38.94.77

Dimanche : 10h00 – 12h00

Petite enfance

Crèche Les Colibris

125 imp des écoles, Vogüé Gare

Tel : 04.75.37.40.84

Du Lundi au Vendredi : 7h30 – 18h30

Gérée par la Communauté des
Communes Gorges de l'Ardèche

Ecole Volamau

35 imp des écoles, Vogüé Gare

Tel : 04.75.37.77.05

Gérée par le syndicat intercommunal
(SIGRP), joignable lundi et jeudi matin
au 04.75.88.03.61

Santé - Social

Médecin

Dr Rousset Bertrand

195 Route d'Aubenas : 04.75.37.72.19

Infirmières

Cabinet d'infirmières

10 imp Brugière : 06.08.65.19.69

Cabinet d'infirmiers

10 imp de la cave : 07.82.88.07.58

Kinésithérapeute

Lebre Eliane

25 Rue de la Gare : 04.75.37.79.88

Dentiste

Desa Céline

Imp de l'Etoile : 04.75.94.52.37

Pharmacie Alzas

195 Route d'Aubenas : 04.75.37.74.90

Assistante sociale Villeneuve-de-Berg

04.75.94.83.81

COORDONNÉES PRATIQUES

Animaux

S.P.A

Quartier Les Veaux 07170 Lavilledieu
04.75.94.27.05

Vétérinaires

Clinique vétérinaire Leroy-Titingier
380 route de la Cité
07200 St Etienne de Fontbellon
04.75.35.16.68

Clinique vétérinaire de l'Olivier
RN 102 Quartier Lansas
07170 Villeneuve-de-Berg
04.75.94.02.83

Secours

Gendarmerie : 04.75.94.80.01

Pompiers : 18

SAMU : 15

Numéro d'urgence européen : 112

Centre Anti-Poisons : 04.72.11.69.11

Déchetteries

Saint Etienne de Fontbellon :

Du Lundi au Samedi :
9h – 11h45 / 13h30 – 17h45

Villeneuve de Berg :

Du Lundi au Samedi :
9h – 11h45 / 13h30 – 17h15

Ruoms :

Du Lundi au Samedi :
9h – 12h30 / 13h30 – 17h00

Dépannage

Eau Potable :

Fuite, coupure d'eau, incident sur le réseau d'eau, contactez la SAUR 24h/24 au : 04.63.36.10.09

Eau Usées :

Pour tout incident survenu sur le domaine public, contactez le SIVU Assainissement en Mairie de Vogüé aux horaires d'ouverture au public. En cas d'urgence, contactez Alliance au 04.75.36.91.94

Électricité :

Enedis Urgences 24h/24: 09.72.67.50.07
(Appel non surtaxé)

Agenda des festivités

- ❖ **Du 20 juin au 1^{er} novembre** : Exposition Werner Reinisch « Une Vie Une Œuvre » organisée par Vivante Ardèche au Château de Vogüé.
- ❖ **Du 30 juin au 1^{er} septembre** : Visites guidées du village chaque mardi matin de 10h à 12h. Départ au Bureau d'Informations Touristiques du village.
- ❖ **Du 2 juillet à mi-septembre** : Exposition à la chapelle de la Gleyzette sur le thème « L'eau et les plantes », réalisée par Sauvons le petit patrimoine.
- ❖ **Du 20 juillet au 24 août** : Marché à Vogüé Gare chaque lundi.
- ❖ **Mardi 21 juillet** : Concours de pétanque organisé par le Comité de Jumelage au boudrome de Vogüé gare. À partir de 18h30.
- ❖ **Dimanche 2 août** : Brocante organisée par le Comité de Jumelage sur l'allée du Château au village. Inscriptions auprès d'Aurélié CHANOL au 06.30.76.50.41
- ❖ **Jeudi 13 août** : Déambulation culturelle et gourmande de 18h à 21h organisée par « Chemins et Dolmens » (voir description complète page suivante). Inscriptions auprès de Sonia Stocchetti par mail : dolmen@cc-gorgesardeche.fr ou au 07.89.00.33.74.
- ❖ **Vendredi 21 août** : Théâtre en plein air Place Melchior de Vogüé (place du château) avec la troupe Les Patates Savantes qui présentera la pièce « La veuve coquette ». Séance à 18h30. Entrée libre et participation au chapeau.
- ❖ **Samedi 29 août** : Concert de jazz organisé par Vivante Ardèche au jardin suspendu du Château.
- ❖ **Jeudi 3 septembre** : Passage du Tour de France. À partir de 9h fermeture de la route de Saint-Germain => rond-point de la résistance => route de Ruoms. 11h: passage de la caravane. 12h45: passage des coureurs. 13h30: Réouverture de la route.
- ❖ **Samedi 12 septembre** : Le traditionnel 7/7 ayant été annulé en raison des contraintes sanitaires liées au Covid-19, la Municipalité propose aux habitants de Vogüé un repas convivial autour d'une paëlla sur la Place Melchior de Vogüé (place du château). ***Une lettre vous sera prochainement adressée avec un coupon-réponse pour s'inscrire au repas.***
- ❖ **Dimanche 4 octobre** : Déambulation culturelle et gourmande de 16h à 19h organisée par « Chemins et Dolmens » (voir description complète page suivante).
- ❖ **Du 10 au 15 novembre** : Biennale des métiers d'art organisé par Vivante Ardèche au Château.
- ❖ **Week-end du 21 et 22 novembre** : Salon gourmand organisé par le Couvige de Saint-Cerice à la salle des fêtes.

Déambulation insolite à Vogüé

13 août et 4 octobre 2020

Chemins et Dolmens organise avec la municipalité de Vogüé et l'association « Sauvons le petit patrimoine de Vogüé » deux manifestations culturelles qui se dérouleront le jeudi 13 août et le dimanche 4 octobre.

Au programme :

Elodie Blanc et Jean-Marie Citerne, historiens et guides conférenciers vous proposent une visite insolite du village de Vogüé mêlant chants, contes et anecdotes historiques. Ils vous mèneront jusqu'aux carrières au-dessus du village où Sonia Stocchetti, préhistorienne et chargée de mission « Chemins et dolmens » vous entrainera à la découverte d'un dolmen.

Puis de retour aux carrières, un luthier professionnel de l'archéosite Randa Ardesca de Saint-Alban-Auriolles vous parlera de l'histoire des instruments à vent depuis la Préhistoire et proposera une démonstration de fabrication de l'un d'entre eux.

La déambulation se terminera par une dégustation de produits locaux et des chants par Elodie Blanc.

Horaires :

13 août : 18h-21h

4 octobre : 16h -19h

Prévoir chaussures de marche, eau et chapeau

En cas de pluie événementiel transféré dans la salle polyvalente



**Chemins et
Dolmens**

Renseignements et réservations obligatoires (places limitées) :

Sonia Stocchetti

dolmen@cc-gorgesardeche.fr ou 07 89 00 33 74

La recette de l'été

« Caviar d'aubergines »

Pour 4 personnes :

- 2 belles aubergines
- 2 gousses d'ail hachées
- Olives noires
- 1 cuillère à soupe de cumin
- 1/2 cuillère de poivre
- Pincée de sel
- 2 cuillères de persil haché
- 10 cl d'huile d'olive



Peler les aubergines et les couper en dés.
Faites-les cuire dans l'eau bouillante pendant 15 minutes.
Egoutter les aubergines et laisser refroidir.

A l'aide d'une fourchette, écrasez les pour faire comme une purée.

Dans une poêle, chauffer l'huile d'olive et faire revenir le mélange avec l'ail et le cumin. Assaisonner à votre convenance, et faire revenir à feu doux quelques minutes.

Hacher le tout pour obtenir une purée. Laissez refroidir, disposer les olives noires sur le dessus et dégustez accompagné de petit pain grillé

Bon appétit !

*Mairie de Vogüé
Imprimé par nos soins
Merci de ne pas jeter sur la voie publique*